

AOÛT 2022

hēbert

nouvelle nature urbaine
à La Chapelle



UNE NOUVELLE ÉTAPE POUR LE PROJET !

Avec le lancement des travaux de viabilisation à partir du lundi 8 août 2022, le futur quartier Hébert se concrétise.



Préalable indispensable à la construction des immeubles, les travaux de viabilisation ont pour objectifs de raccorder le site aux différents réseaux qui permettront d'alimenter le futur quartier mais aussi de réaliser les premières voies qui le desserviront. Dans le cadre de ces travaux, les murs situés rue Cugnot et rue de l'Évangile seront partiellement démolis afin de créer les accès de chantier et de permettre le bon déroulement de celui-ci.



INFORMATION ET DIALOGUE

Espaces Ferroviaires veillera à informer le public de manière régulière sur l'avancement du chantier et la gestion de ses impacts. **L'équipe projet sera à l'écoute des riverains du projet et des habitants du quartier tout au long des travaux.**

Un dispositif d'information et de dialogue spécifique sera mis en place : des supports numériques et papiers seront diffusés ; un comité de suivi sera réuni régulièrement.



<https://espacesferroviaires.sncf.com/hebert>



ZOOM
SUR...

EN QUOI CONSISTENT LES TRAVAUX DE VIABILISATION ?

Il s'agit lors de cette étape du chantier de réaliser le terrassement qui permettra, par le creusement du sol, le déplacement des terres et la mise à niveau du terrain, de préparer le site pour engager les travaux d'assainissement. Ces derniers consistent à créer les ouvrages et à poser les conduites pour connecter le futur quartier au réseau existant. En parallèle, les compagnons engageront les travaux dits « de génie civil » pour installer les autres réseaux (éclairage public, fibre optique, téléphonie, gaz etc.) et commenceront à travailler sur les voiries. Les futures chaussées et trottoirs prendront forme et une première couche de revêtement sera réalisée. **Les travaux de viabilisation se termineront mi-2023.**

ET APRÈS ?

La construction des bâtiments de la phase 1 commencera en 2024. Enfin, dernière étape, les travaux des futurs espaces publics : les chaussées et trottoirs seront finalisés, les espaces verts et aires de jeux créés et le mobilier urbain ainsi que l'éclairage installés.

Réduire les impacts du chantier :
la Charte « Chantier Faibles
Nuisances »

Afin de minimiser les impacts des travaux sur l'environnement et pour les riverains, **Espaces Ferroviaires a élaboré une charte « Chantier Faibles Nuisances » qui décrit les engagements et actions à mettre en œuvre** pour atteindre cet objectif.

Elle s'applique à l'ensemble des opérations réalisées et aménagées par Espaces Ferroviaires.

Parmi les engagements de la charte : la limitation des consommations d'eau et d'énergies, la valorisation des déchets, la formation des compagnons aux enjeux de réduction des impacts et une organisation du chantier limitant au maximum les nuisances à l'exemple du bruit, de la poussière ou des impacts sur la circulation.

La démolition partielle des murs en pierre meulières rue de l'Evangile et Cugnot

Elle débutera le **mardi 16 août** et se terminera fin **septembre 2022**. Cette opération générant des impacts sonores, Espaces Ferroviaires l'a engagé durant les congés d'été pour limiter la gêne occasionnée pour les riverains du projet.

Compte tenu des fortes chaleurs, **les travaux commenceront dès 7h du matin ; ils se termineront le soir à 20h.**

Par ailleurs, **les entreprises éviteront les travaux bruyants entre 12h30 et 14h30** pour ne pas perturber les temps de repos des établissements scolaires à proximité du site.

L'équipe projet reste à l'écoute du public via



l'adresse : projethebert@espacesferroviaires.fr.

En 2026, les premiers espaces publics seront livrés ; ils offriront aux futurs habitants et usagers du quartier un cadre de vie végétalisé.



Crédits : Agence Laq / François Marcuz / Atelier Jacqueline Osty & associés